



Ville de
MONT-TREMBLANT

Soirée d'information

Principaux travaux prévus en 2018

Présenté par :
Robert Davis, ing
Directeur du Service des travaux publics
Jean Desjardins
Directeur du Service de police

10 mai 2018

Travaux prévus en 2018

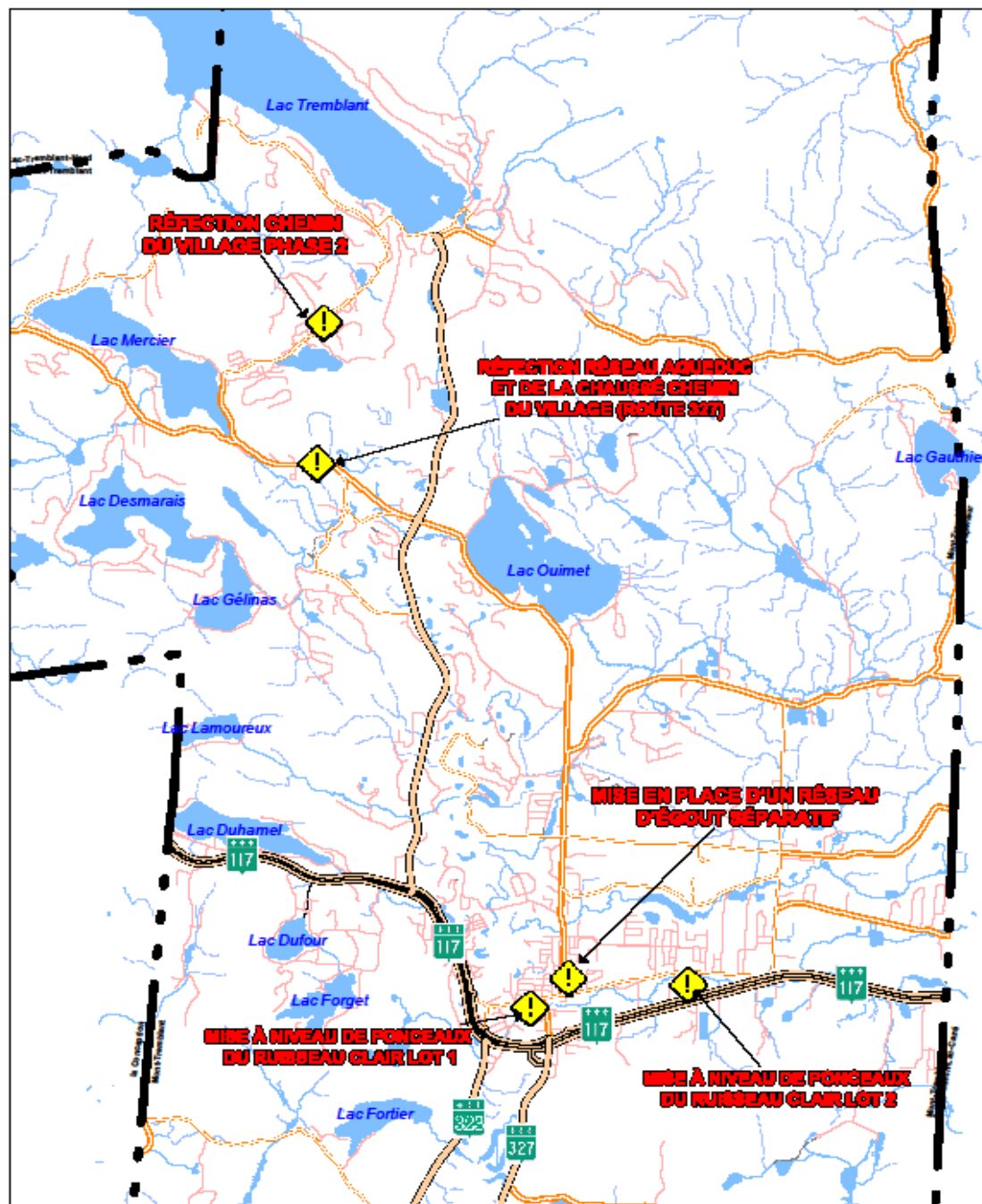
1. Travaux de réfection de pavage sur le chemin du Village (route 327)
2. Mise à niveau et remplacement de ponceaux sur le ruisseau Clair et réfection du stationnement situé à l'arrière du Tigre Géant
3. Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville



Sites des travaux



Ville de
MONT-TREMBLANT



Travaux de réfection du pavage sur le chemin du Village

1. Mise en situation

- Chemin du Village (route 327) = juridiction provinciale
- Entente conclue avec le ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) car la Ville souhaitait que les travaux de réfection de la route 327 soient réalisés dans les plus brefs délais
- La Ville gère les travaux et le MTMDET assume le coût des travaux de voirie et de drainage







Travaux de réfection de pavage sur le chemin du Village

2. Nature des travaux

Travaux municipaux

- Réfection du chemin du Village et de la piste multifonctionnelle la Villageoise sur 1,4 km entre la rue du Couvent (lac Moore) et le chemin de l'Anse
- Réhabilitation du réseau d'aqueduc sur 1,3 km entre le Village et la rue Barnes – gainage structural [Aide financière TECQ]

Travaux Ministère des Transports

- Réfection et pavage de la route 327 sur 3,3 km entre la montée Ryan et la rue du Couvent (Village)
- Intégration de bandes cyclables de 1,5m (2 côtés)
- Amélioration du drainage (entre le Village et le chemin du Lac-Mercier)



Travaux de réfection de pavage sur le chemin du Village

3. Logistique et échéancier des travaux

- Une voie ouverte en alternance en semaine
- Fins de semaine - ouverture des deux voies

Réfection du Chemin du Village (phase II) - 14 mai au 15 juin

Réfection de la Route 327 (section provinciale) - 20 août au 19 octobre

Coûts : chemin du Village (600 000 \$) / Route 327 (4 M\$)



Période de questions

Travaux de réfection du pavage
sur le chemin du Village



Ville de
MONT-TREMBLANT

Mise à niveau et remplacement de ponceaux sur le ruisseau Clair et réfection d'un stationnement

1. Mise en situation

- En vertu d'un règlement amendé en 2017 par la MRC des Laurentides, la dimension de plusieurs ponceaux existants sur le ruisseau Clair est insuffisante afin d'assurer l'écoulement des eaux en période de crue importante, ce qui accentue la zone inondable
- Les travaux vont permettre de réduire les limites des plaines inondables et limiter les risques d'inondation aux abords du ruisseau Clair



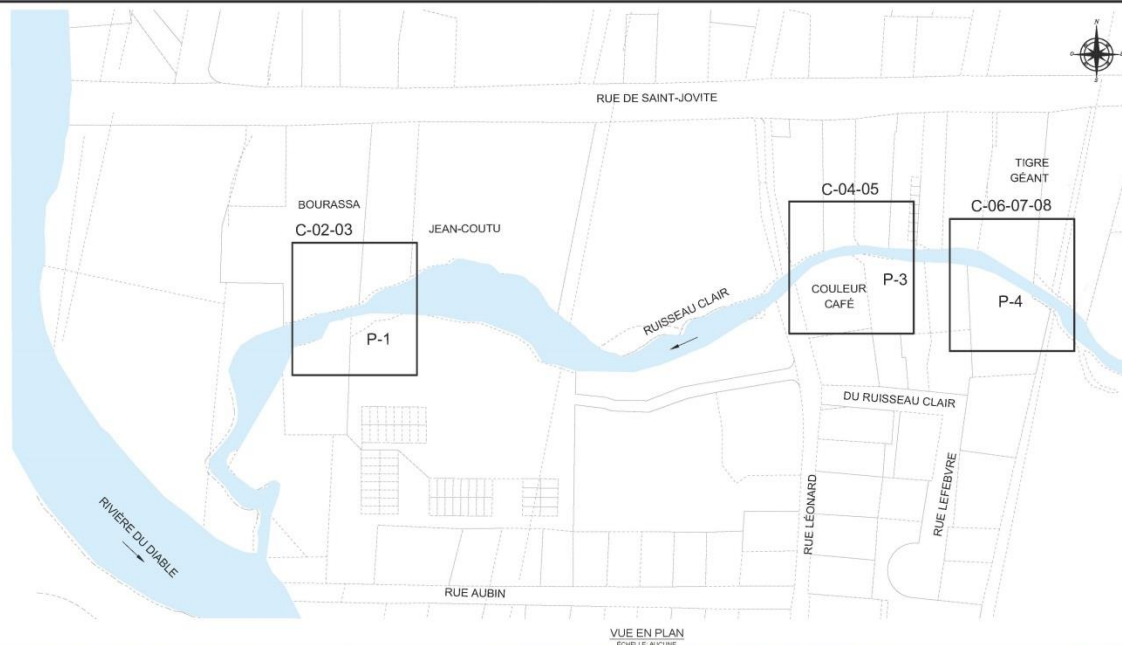
Mise à niveau et remplacement des ponceaux du ruisseau Clair et réfection d'un stationnement

2. Nature des travaux

Types d'interventions

- Remplacement de ponceaux existants par des ponceaux de plus grand diamètre – Capacité débit récurrence 1/25 ans ou 1/100 ans
- Enlèvement de ponceaux
- Remplacement d'un ponceau par une passerelle piétonnière
- Rehaussement d'une passerelle piétonnière
- Amélioration du stationnement (municipal) derrière le Tigre Géant (augmentation du nombre de cases, ajout d'éclairage décoratif, mise à niveau [bordure et pavage], îlots).





LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES DURANT LES TRAVAUX

ÉCHELLE AUCUNE



LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES DURANT LES TRAVAUX

ÉCHELLE AUCUNE

LÉGENDE:

 LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES



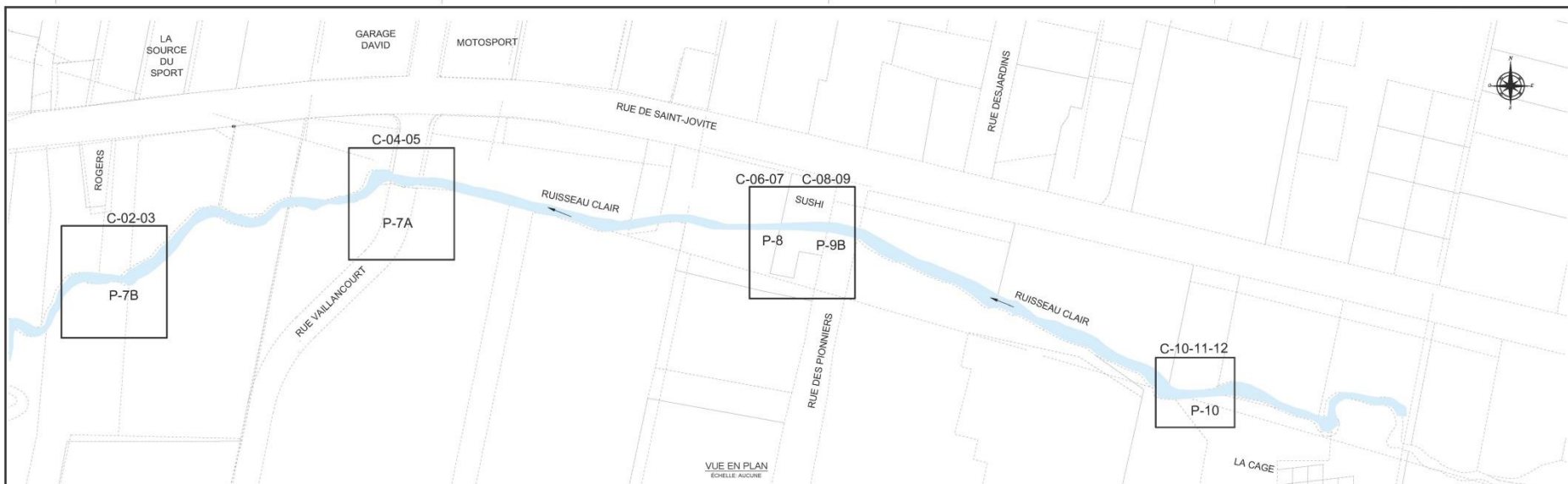
SOPAUR:



PROJET : MISE À NIVEAU DE PONCEAUX DU RUISSEAU CLAIR - LOT 1 AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT PUBLIC

TITRE : VUE EN PLAN LOCALISATION DES INTERVENTIONS LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES

PRÉPARÉ PAR: E. Perreault, ing.	DATE: 2017-05-02
DÉSSINÉ PAR: Christian Schoeb, tech.	ÉCHELLE: AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR: Éric Perreault, ing.	DISCIPLINE: CIVIL
APPROUVÉ PAR: Jude Tremblay, ing.	FOUCHER D'AC: F1730910.dwg
Dossier: F1730910	DESSIN: C01 09



LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES DURANT LES TRAVAUX
ÉCHELLE AUCUNE



LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES DURANT LES TRAVAUX
ÉCHELLE AUCUNE



LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES DURANT LES TRAVAUX
ÉCHELLE AUCUNE



LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES DURANT LES TRAVAUX
ÉCHELLE AUCUNE

LÉGENDE:
 LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES



SOPAR:



PROJET :
 MISE À NIVEAU DE PONCEAUX
 DU RUISSEAU CLAIR
 LOT 2

TITRE :
 VUE EN PLAN
 LOCALISATION DES INTERVENTIONS
 LIMITE DES SERVITUDES TEMPORAIRES

PRÉPARÉ PAR: G. Pénneau, ing., J. Tremblay, ing.	DATE: 2017-05-02
DRESSÉ PAR: Christian Schoeb, tech.	ÉCHELLE: AUCUNE
VÉRIFIÉ PAR: Éric Pénneau, ing.	DISCIPLINE: CIVIL
APPROUVÉ PAR: Jude Tremblay, ing.	FOUCHER D'ACQ: F1730910.dwg
DOSSIER: F1730910	DE: C01 14



DÉTAIL - BORDURE DE BÉTON
ECHELLE AUCUNE



NOTES:

1) LES UTILITÉS PUBLIQUES SONT INDiquÉES À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT, ET LEUR LOCALISATION N'EST QU'APPROXIMATIVE. AVANT D'EFFECTUER UNE QUELCONQUE EXCAVATION, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES PAR INFO-EXCAVATION, MÊME SI AUCUN UTILITÉ SUBIQUÉ EXISTANT NE FIGURE SUR CES PLANS.

NOTES:

1) LES UTILITÉS PUBLIQUES SONT INDiquÉES À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT, ET LEUR LOCALISATION N'EST QU'APPROXIMATIVE. AVANT D'EFFECTUER UNE QUELCONQUE EXCAVATION, L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES PAR INFO-EXCAVATION, MÊME SI AUCUN UTILITÉ SUBIQUÉ EXISTANT NE FIGURE SUR CES PLANS.

LOCALISATION:



ÉMIS POUR CONSTRUCTION

VUE EN PROFIL
ÉCHELLE: Horiz. 1:200, Vert. 1:100



NOTE RÉFÉCTION DU STATIONNEMENT:
 - PAVAGE À ENLEVER
 - DÉBLAI DE L'INFRASTRUCTURE EXIST.
 - FONDATIONS GRANULAIRES ET PAVAGE PROJ.
 VOIR COUPE-TYPE "CHAUSSEE PROJETEE"

 **SM** LES CONSULTANTS
S.M. INC.

SCEAUX :



Ville de
MONT-TREMBLANT

PROJET :

MISE À NIVEAU DE PONCEAUX
DU RUISSEAU CLAIR - LOT 1
AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT PUBLIC

TITRE : STATIONNEMENT P-4

PRÉPARÉ PAR: E. Perreault, ing	DATE : 2017-09-20
DESIGNÉ PAR: Ghislain Schoeb, tech	ÉCHELLE : INDIQUE
VÉRIFIÉ PAR: Éric Perreault ing	DISCIPLINE : CIVIL
APPROUVÉ PAR: Jude Tremblay, ing	FOUCHER DAD : F1730910
DOSSIER : F 1730910	DESSIN : C08 09

LÉGENDE		EX
PUISARD		
REGARD PLUVIAL		
REGARD-PUISARD		
ÉGOUT PLUVIAL		
BORD PAVAGE		
BORD GRAVIER		
GLISSIÈRE		
GARDE-CORPS BOIS		
TRAIT DE SCIE		

LIGNE DE CHAINAGE	
BORDURE EN BÉTON	
SURFACE PASSERELLE	
SURFACE GRAVELÉE	
SURFACE PAVÉE	
FACE ENGAZONNÉE TYPE H-1	
FACE ENGAZONNÉE TYPE F-2	
ÉLEVATION PROJÉTÉE	

	VANNE AQUEDUC MUR EN ENROCHEMENT
--	---

EXISTANT		COURSES DE NIV. HAUT DE BAS DE EMPierre BAT
----------	---	---

EXISTANT	
	FEUILLE ELEVATION POTENTIAL

	EXISTANT	PRÉPARÉ PAR E. Perreault
FORAGE		DESSINÉ PAR
BOISÉ		VÉRIFIÉ PAR
HAÏE		APPROUVÉ PAR
ARBRES INNFÈRES		DOSSIER :
DISTANTE	+208-50	F 1
ELECTRICITÉ	0	

g. J. Tremblay, ing.	DATE :
Christian Schoeb, tech.	ÉCHELLE :
Éric Perrasut ing.	DISCIPLINE :
Jude Tremblay, ing.	FICHER DAO :

30910

Mise à niveau et remplacement de ponceaux sur le ruisseau Clair et réfection d'un stationnement

3. Logistique et échéancier des travaux

- Entente d'accès et circulation avec les propriétaires
- Incidences temporaires : réduction du nombre de cases de stationnement, circulation de véhicules lourds et bruit au centre-ville.

Lots 1 et 2 - 4 juin au 19 octobre

Coûts : 4,5M\$



Ville de
MONT-TREMBLANT

Période de questions

Mise à niveau et remplacement de ponceaux sur le ruisseau Clair et réfection d'un stationnement.

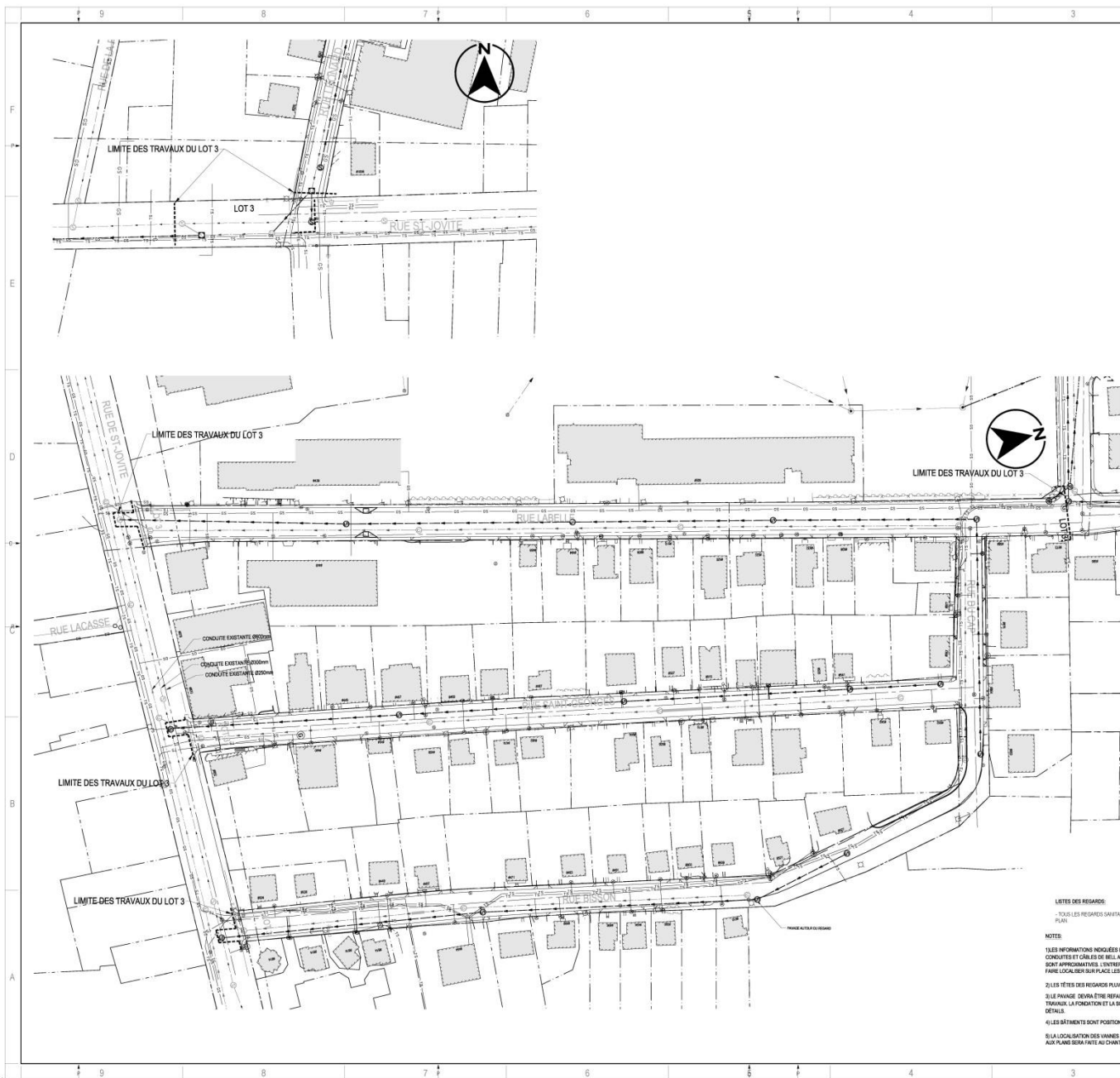


Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

1. Mise en situation et historique du projet

- Depuis 2014, le ministère de l'Environnement exige que les débits d'eaux usées générés par les nouveaux projets de développement immobilier ne provoquent pas de surverses additionnelles d'eaux usées non traitées dans les cours d'eau (rivière du Diable)
- De 2014 à 2017, la Ville a mis en œuvre plusieurs mesures de compensation afin de répondre aux exigences du ministère
- Les mesures compensatoires étant complétées, la Ville doit maintenant procéder à des mesures compensatoires de plus grande envergure soit la séparation des réseaux d'égouts unitaires au centre-ville, faute de quoi un moratoire sur le développement immobilier pourrait être imposé à la Ville par le ministère de l'Environnement.





100, RUE DE SAINT-JOHN, BUREAU I MONT-TREMBLANT (QUEBEC) CANADA, J6C 2G5 TEL.: (819-435-3483) • TÉLÉFAX: (819-435-9181) WWW.WSPGROUP.COM			
SCHEM :			
POUR PRÉSENTATION NE PAS UTILISER POUR DES FINS DE CONSTRUCTION.			
	Ville de MONT-TREMBLANT		
CLIENT :			
VILLE DE MONT-TREMBLANT			
#PROJ. CLIENT : TP-2025-41			
PROJET :			
MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT SÉPARATIF SECTEUR CENTRE-VILLE			
PLAN QUÉ :			
APProuvÉMENT :			
CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE REPRODUCTION OU TRAITÉ À FIN COMMERCIALE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA. TOUTES LES MODIFICATIONS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES PAR ÉCRIT ET APPROUVÉES PAR WSP CANADA. TOUTS LES AMÉNAGEMENTS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LE PLAN ET LE PROJET. IL NE DOIT Y AVOIR AUCUNE MODIFICATION NON APPRouvÉE. TOUTES LES DÉVIATIONS DOIVENT ÊTRE APPROUVÉES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.			
L'ÉCHELLE DE CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.			
EMISSIOn - REMARQUe :			
F	2016-03-29	POUR CONSTRUCTION - MARS 2016	
E	2016-02-01	POUR SOUMISSION - FÉVRIER 2016	
D	2017-07-18	POUR CONSTRUCTION	
C	2017-03-05	POUR SOUMISSION	
B	2016-01-27	POUR COMMENTAIRES	
A	2016-12-09	PRÉLIMINAIRE	
REV.	DATE	DESCRIPTION	
NO PROJET	161-1583-00		DATE : AOÛT 2016
ÉCHÉLLE ORIGINALE 1:750			50 MÉTRES (Puis 20 m) AUTOSTOP VERTICALE DÉVELOPPÉE DE TRAVERSÉE
CONTRÔLE ET CORRECTIOn : J. LABELLE, ing			
DESIGNÉ PAR : A. MARNIER, ingch			
APPROUvé PAR : N. TELMOSSIE, ing			25 mm
SCHEMPLAINE :			
CIVIL: MUNICIPAL			
PLAN GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS (LOT 3)			
(NUMÉRO DU PROJET) :			
PROJET # :		REV. :	
D		C3	C19
EN DATE DU : 2017-07-19		PAGE :	
		0	

Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

2. Nature des travaux

- Ajout d'une conduite d'égout sanitaire sur les rues Labelle (Saint-Jovite à du Cap), Saint-Georges, Bisson et du Cap
- Conversion du réseau d'égout unitaire existant en réseau d'égout pluvial
- Réfection complète du pavage
- Réfection des trottoirs sur les rues Labelle et du Cap
- Aménagement d'avancés de trottoirs / traverse piétonnière rue Labelle.



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

Pourquoi débiter par la rue Labelle?

- Engagement de la Ville à réaliser les travaux : fin août à fin octobre 2017 / Résiliation du contrat de l'entrepreneur ce qui occasionne le non-respect de l'engagement par la Ville à réaliser les travaux en 2017 – possibilité de moratoire développement immobilier secteur centre-ville (moteur économique)
- Permis de voirie du Ministère des Transports précise que la circulation sur la rue Labelle (Route 327) doit être rétablie avant la haute saison touristique et la tenue des principaux événements
- Le tourisme est aussi un des principaux moteurs économiques de la Ville de Mont-Tremblant: Mont-Tremblant est la 3^e ville touristique en importance au Québec après Montréal et Québec
- Congestion existante au centre-ville en période estivale à l'intersection Labelle/de Saint-Jovite: mai: 500 véh./hr / juillet: 1 700 véh./hr.



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

3. Logistique et échéancier des travaux

1^{ère} étape

Rue de Saint-Jovite (raccordement au réseau d'égout sanitaire)

- Fermeture complète d'un tronçon de la **rue de Saint-Jovite** entre les rues Bisson et Labelle inclusivement

Du 13 mai 19 h au 14 mai 7 h (soir et nuit)

- Fermeture complète de l'intersection des rues de Saint-Jovite et Léonard

Du 14 mai 19 h au 15 mai 7 h (soir et nuit)



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

3. Logistique et échéancier des travaux (suite)

2^e étape

Rue Labelle

- Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30 -19 h
- Fermeture complète de la rue Labelle en semaine
- Réouverture de deux (2) voies la fin de semaine, soit du vendredi 19 h au lundi 7 h, à l'EXCEPTION du 26 et 27 mai où les travaux se poursuivront durant le week-end

**Du 13 mai 19 h jusqu'au 15 juin 17 h
(possiblement 8 juin)**



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

3. Logistique et échéancier des travaux (suite)

3^e étape

Rues Saint-Georges, Bisson et du Cap

Dès la fin des travaux sur la rue Labelle, début des travaux sur les rues Saint-Georges, Bisson et du Cap de façon subséquente

- Rue fermée à la circulation, à l'exception de la circulation locale
- Le sens unique sur la rue du Cap sera suspendu temporairement

Pour une période de six (6) semaines – Fin du projet vers le 27 juillet



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

4. Défis à relever

La Ville est consciente que ces travaux créeront certains dérangements et elle met en place des mesures d'atténuation afin de réduire ceux-ci

Circulation et déplacement

- Signalisation indiquant les détours
- Débarcadères et traverses pour les écoliers
- Transport en commun
- Accès aux commerces et résidences
- Maintien des trottoirs le plus longtemps possible sur la rue Labelle
- Le sens unique de la rue du Cap sera suspendu temporairement
- L'interdiction de virage à gauche sur la rue de Saint-Jovite sera suspendu temporairement



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

4. Défis à relever (suite)

Stationnement

Le personnel du campus primaire qui stationne sur la rue Labelle sera invité à stationner leur véhicule sur les rues Saint-Georges ou Bisson

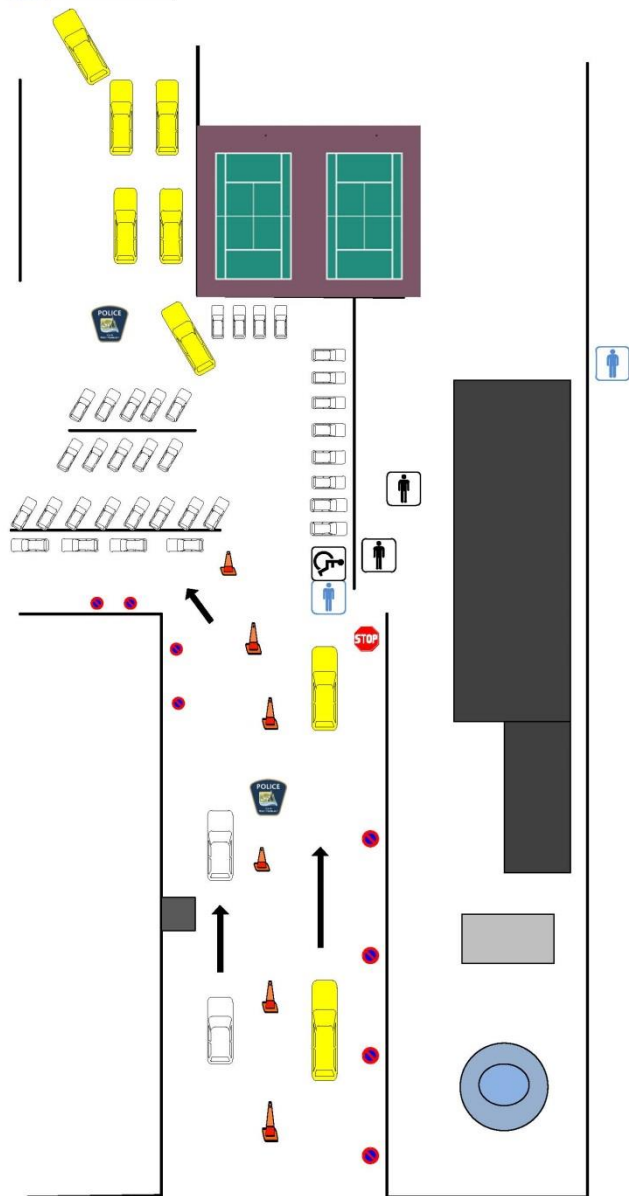


Débarcadère la Ribambelle



Ville de
MONT-TREMBLANT





Rue de St-Jovite

Débarcadère Fleur-Soleil



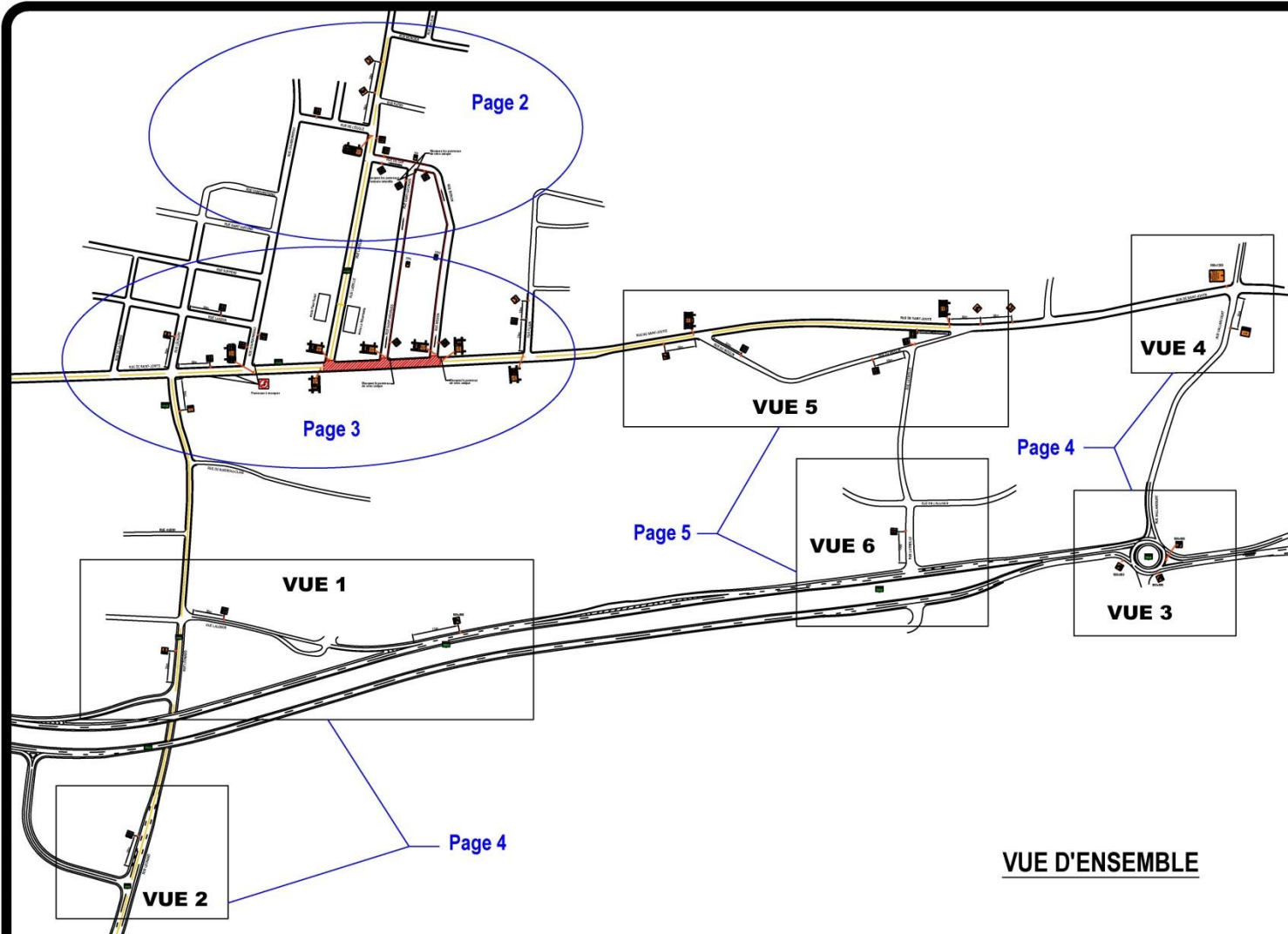
Ville de
MONT-TREMBLANT

Débarcadère

Trois-Saisons, Odyssée et Tournesol



Ville de
MONT-TREMBLANT



- Aire de travail
- Repère Visuel TRV-7
- Panneaux: 600x600
- Jersey de 4 mètres
- Stationnement interdit
- Arrêt interdit
- TRV-7
- Barricade

Vitesse: 50 km/h

Dessin Normalisé:
TLDU 007 Adaptée et Modifiée
Plan émis pour:

INSTALLATION	04/04/2018
RÉVISION 1	25/04/2018
RÉVISION 2	01/05/2018

Fermeture complète
des intersections
Labelle, St-Georges et
Bisson
(Mont-Tremblant)

Entrepreneur:



Projet: Égout séparatif LOT 3

Concepteur:

Valérie Favreau

Vérifié par: Maxime Juteau ing.

Approuvé par: Maxime Juteau ing.

Date: 4 avril 2018



no. de plan: EXC-18-04-003

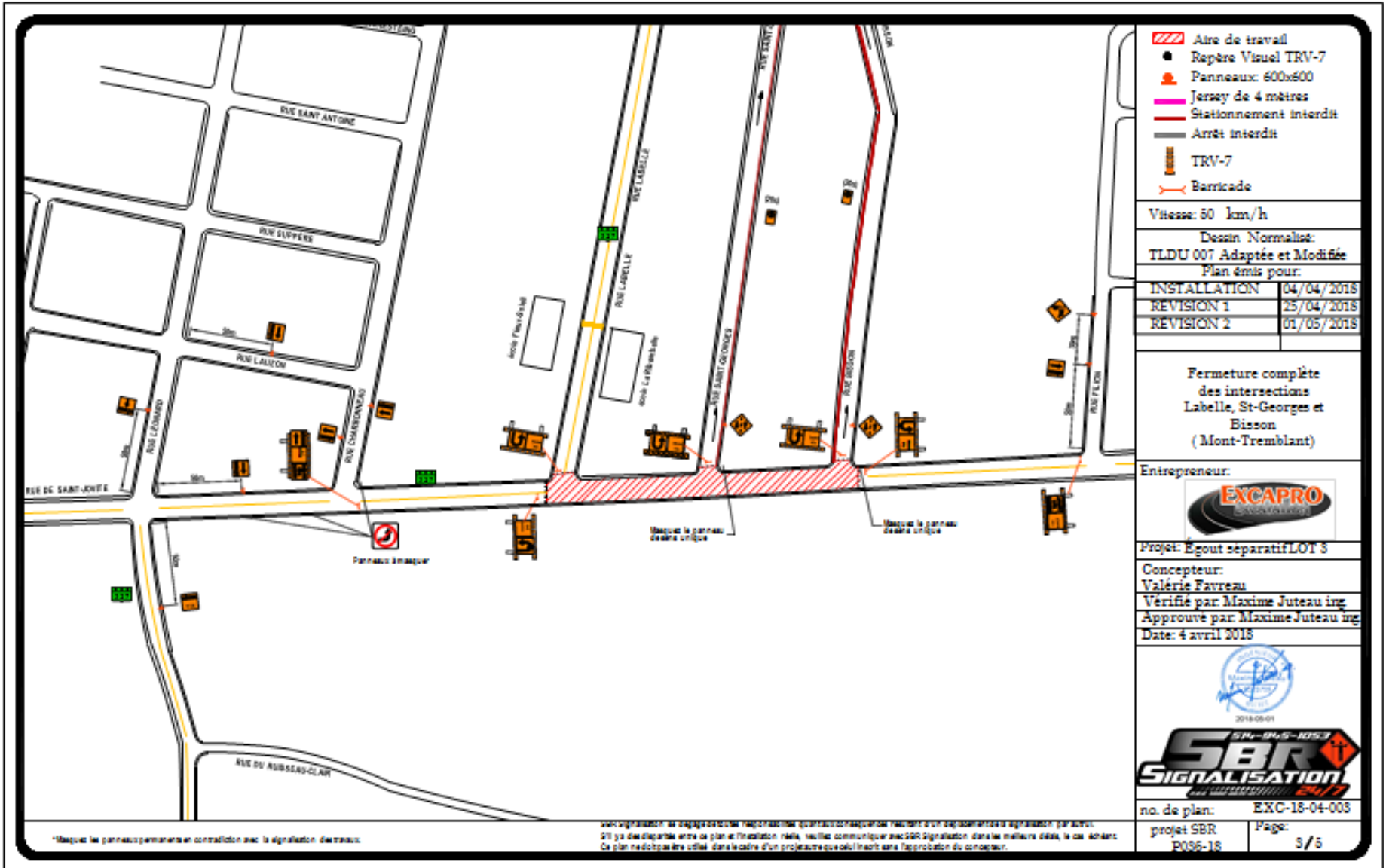
projet SBR
P036-18

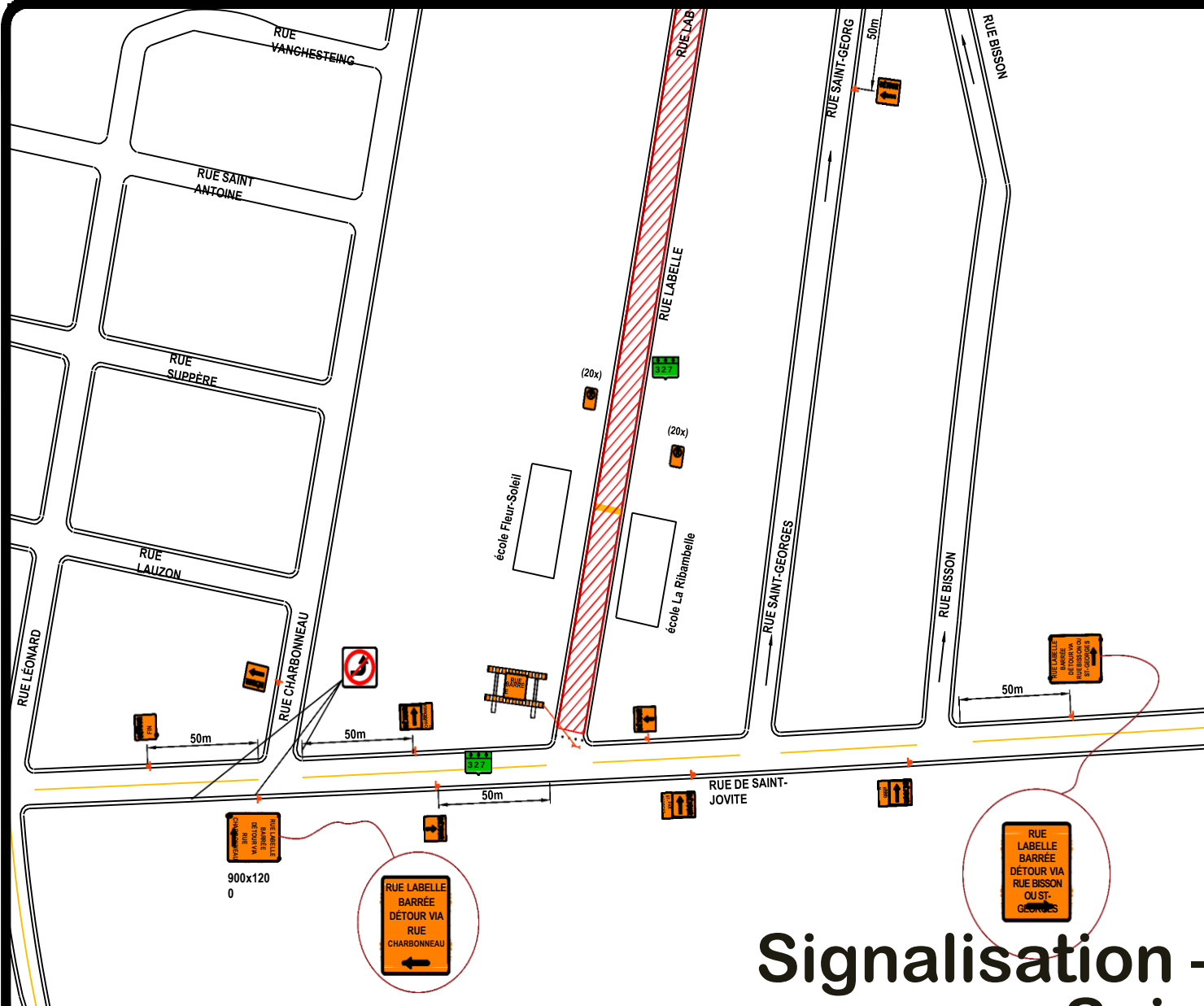
Page:
1/5

*Masquez les panneaux permanents en contradiction avec la signalisation des travaux.

SBR Signalisation se dégage de toutes responsabilités quant aux conséquences résultant d'un déplacement de la signalisation par autrui.
S'il y a des disparités entre ce plan et l'installation réelle, veuillez communiquer avec SBR Signalisation dans les meilleurs délais, le cas échéant.
Ce plan ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un projet autre que celui inscrit sans l'approbation du concepteur.

Fermeture – 13 mai 19 h au 14 mai 7 h





-  Aire de travail
-  Repère Visuel
-  TRV-7
-  Panneaux: 600x600
-  Jersey de 4 mètres
-  Stationnement interdit Arrêt interdit
-  TRV-7

Barricade

Vitesse: 50
km/h

Dessin Normalisé:
TLDU 007 Adaptée et
Modifiée
Plan émis pour:

RÉVISION	02/05/20
4	18

Signalisation – rue de Saint-Jovite

Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

4. Défis à relever (suite)

Bruit

- Implique la fermeture des fenêtres des écoles – Location par CSL de systèmes d'air climatisé à l'intérieur des classes
- Compression de la durée des travaux :
 - Journée de travail - fin vers 18 h 30 -19 h
 - Travail fin de semaine du 26-27 mai (finalisation tuyauterie et enlèvement des trottoirs)
 - 2^e équipe raccordement des services d'égouts
 - début des travaux le 13 mai au lieu du 22 mai
- Épandage d'abat-poussière



Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire au centre-ville

4. Défis à relever (suite)

Coordination

- Rencontres avec la Commission scolaire des Laurentides
- Rencontre avec le conseil d'établissement des écoles primaires
- Lettre aux parents et professeurs concernant les embarcadères / débarcadères / traverses et échéanciers
- Présence accrue des policiers et policiers cadets pendant les travaux sur la rue Labelle afin d'assurer la sécurité des enfants du Campus primaire
- Rencontre avec les gestionnaires du transport scolaire (autobus)
- Avis distribué aux résidents et commerçants directement touchés par les travaux
- Publication d'un avis public – journal local / télévision communautaire
- Soirée publique d'information.

Coûts: 1,5 M\$



Ville de
MONT-TREMBLANT

Transport en commun Modifications

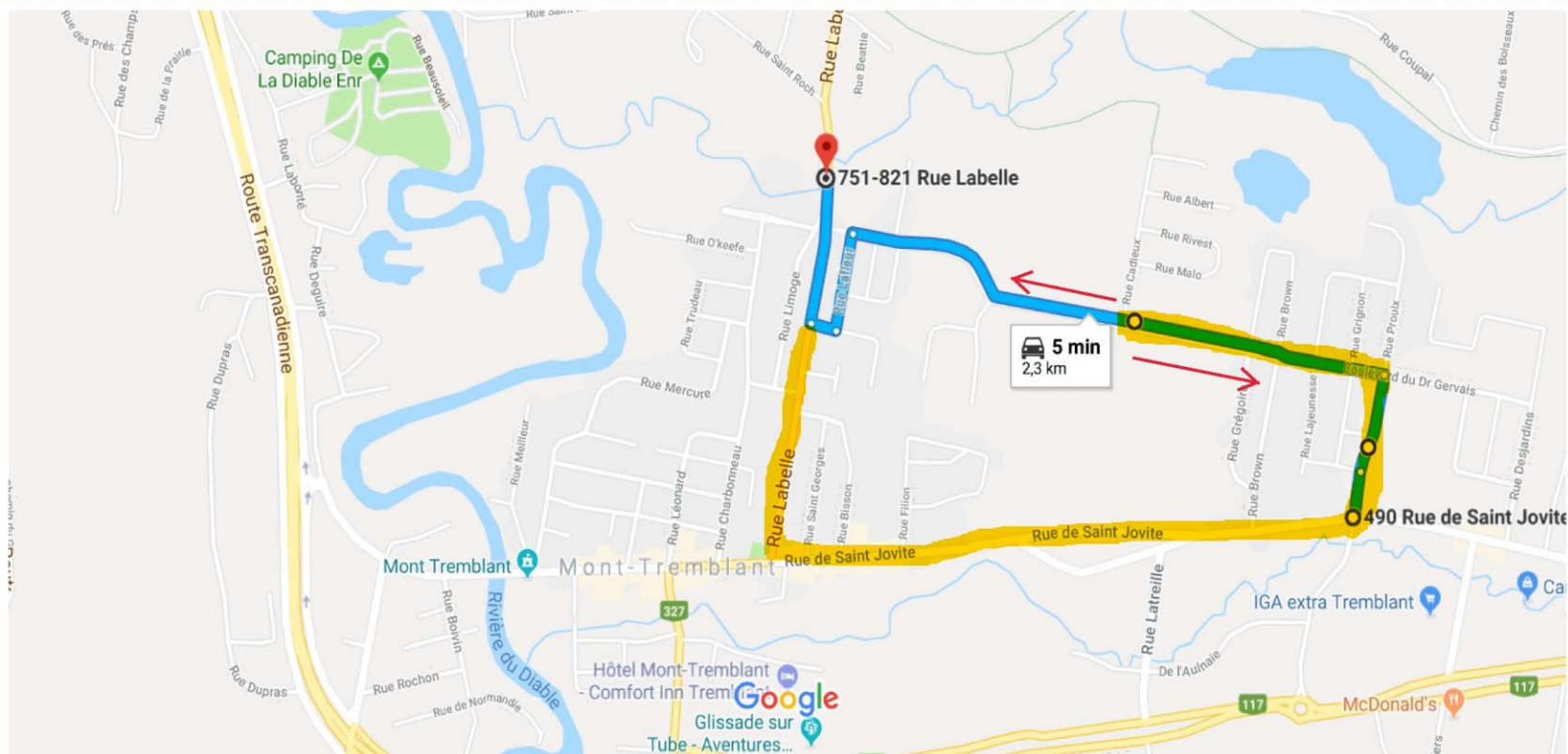


Ville de
MONT-TREMBLANT

Détour du 13 mai 19h au 14 mai 7h (am)

Arrivée au Centre-ville : prendre les rues Mercier, Lafleur, boul. Dr-Gervais et Vaillancourt. Puis tourner sur rue de Saint-Jovite et reprendre le circuit à l'arrêt 28 de Saint-Jovite & Vaillancourt.

Au retour vers le Centre de villégiature : Après l'arrêt 48 boul. Dr-Gervais & Cadieux (Cégep) continuer sur le boul. Dr-Gervais et prendre les rues Lafleur, Mercier et reprendre le circuit en tournant à droite sur la rue Labelle

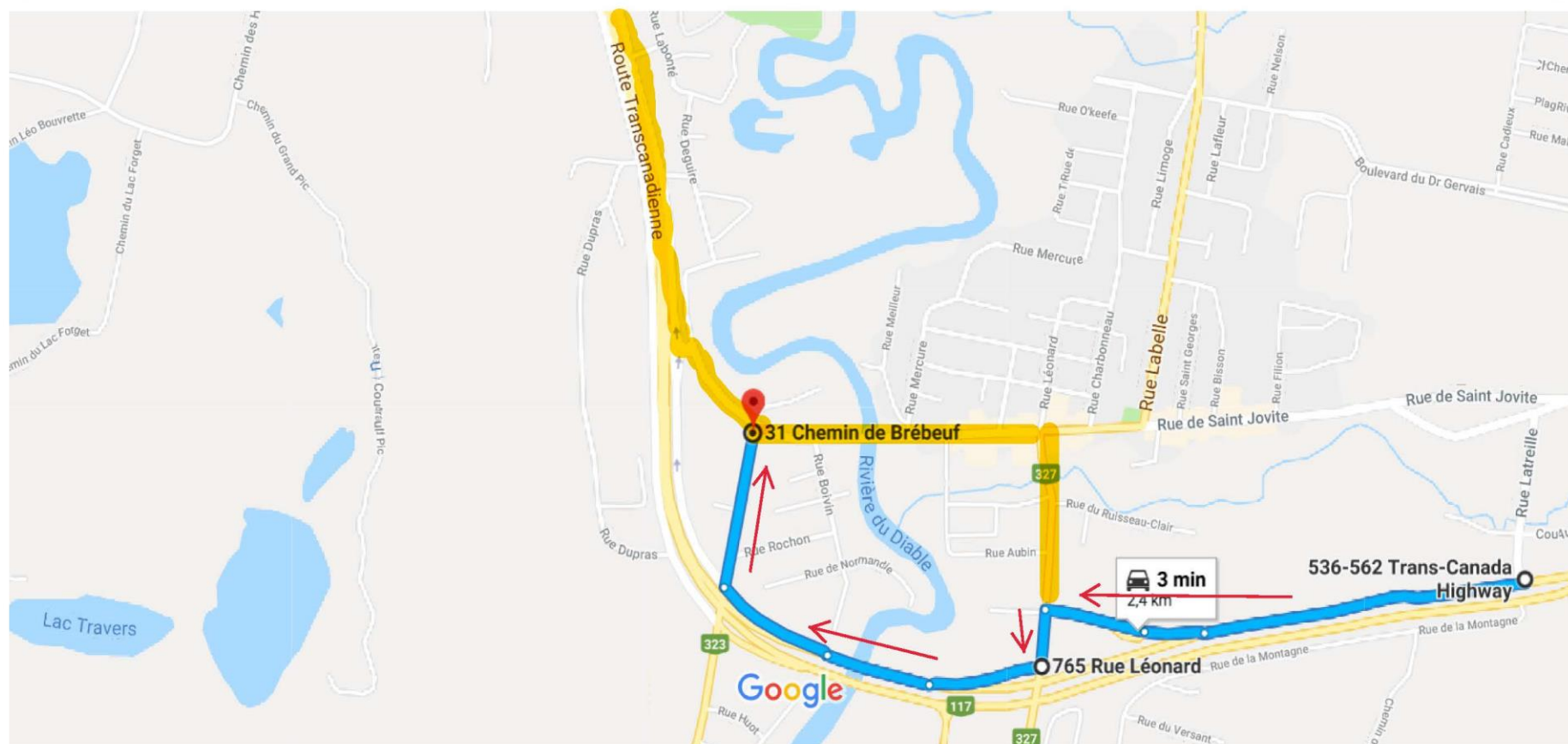


Circuit régulier

Détour

Du 14 mai 19h au 15 mai 7h

Après l'arrêt 33 Lalonde & 117 Nord (Comfort Inn), arrivée à Léonard et Lalonde, tourner à gauche, reprendre l'autoroute et sortir à la sortie 117, sur le chemin de Brébeuf, puis reprendre la rue de Saint-Jovite vers le Ultramar.



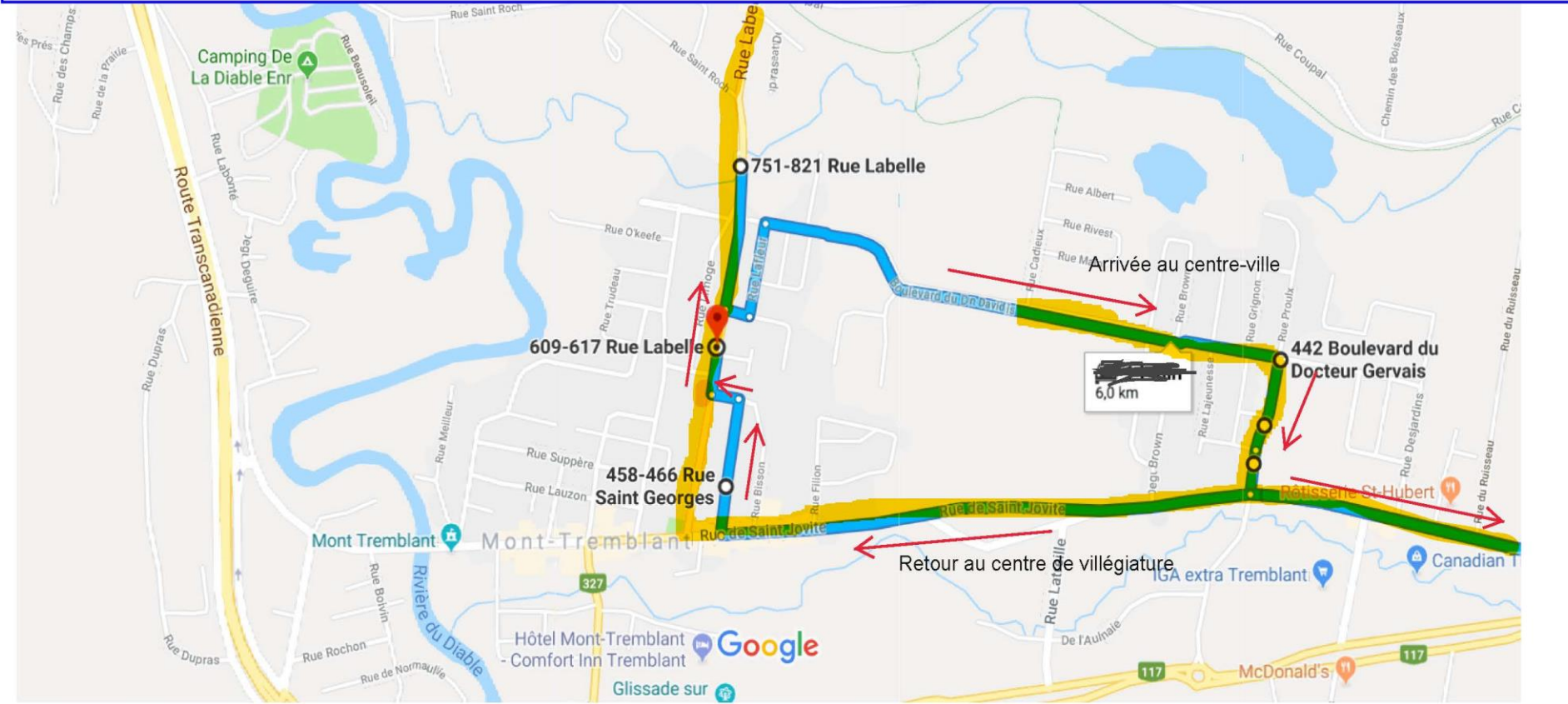
Circuit régulier

Détour

Détour du 14 mai 7h (am) au 15 juin
Arrivée au Centre-ville : prendre les rues Mercier, Lafleur, boul. Dr-Gervais et Vaillancourt. Puis tourner sur rue de Saint-Jovite et reprendre le circuit à l'arrêt 28 de Saint-Jovite & Vaillancourt.

Au retour vers le Centre de villégiature seulement (après le secteur Cégep) :

Depuis la rue de Saint-Jovite, tourner à droite sur la rue Saint-Georges, puis à gauche sur rue du Cap et reprendre le circuit en tournant à droite sur la rue Labelle



Circuit régulier

Détour

Période de questions

Mise en place d'un réseau d'égout
sanitaire au centre-ville



Ville de
MONT-TREMBLANT



Ville de
MONT-TREMBLANT

*Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur
la qualité de vie de ses citoyens et de ses citoyennes*